

Un Cassenoix moucheté à Aveize

Jo et Emmanuel VERICEL

Observation

Ce dimanche 4 août 2013, nous profitons, Emmanuel et moi, de la fin de matinée pour effectuer quelques observations autour de notre maison à Aveize. Nous sommes installés dans un petit pré surplombant les vallées de la Brévenne et de l'Orgeolle. Un bosquet de pins et de châtaigniers est situé en contrebas. Soudain, je vois arriver un oiseau depuis le versant du Sapey. Ce dernier se pose sur une branche morte au sommet d'un châtaignier. Son vol et sa silhouette me font immédiatement penser à un Geai des chênes *Garrulus glandarius* mais, surprise, dans mes jumelles, je vois un oiseau brun, presque entièrement tacheté de blanc, jamais observé auparavant. Après l'avoir observé, Emmanuel identifie l'oiseau : c'est un Cassenoix moucheté ! Celui-ci, après quelques secondes, s'envole et plonge dans la vallée de l'Orgeolle.

Rappels sur l'écologie de l'espèce

Le Cassenoix moucheté *Nucifraga caryocatactes* appartient à la famille des corvidés et il est approximativement de la même taille que le Geai des chênes. Il en diffère par la taille de la queue, qui est plus courte, la taille de son bec, plus fort et nettement plus long et par son plumage. Le Cassenoix moucheté est brun foncé. Des taches blanches en forme de gouttes d'eau couvrent le manteau, les scapulaires, toute sa face ventrale ainsi que sa tête à l'exception de sa calotte unie. Couvertures et rémiges sont noires, de même que ses rectrices qui présentent toutefois une marge blanche aux extrémités. Les sous-caudales blanches tranchent avec le reste de son plumage et permettent de l'identifier en vol. Lorsqu'une observation est furtive, le croupion blanc du Geai des chênes, qui reste l'espèce la plus proche dans notre région, permet de les distinguer assez facilement. Son cri, très nasillard, comme celui du Geai des chênes, est cependant plus long, plus grave et rythmé. Il est cependant peu bavard et le pousse notamment lorsqu'il est dérangé.

Discussion

Le Cassenoix moucheté est une espèce du paléarctique à vaste distribution. Il est présent du Kamtchatka à l'est jusqu'à la frange orientale du Massif Central à l'ouest et depuis le Tibet et l'Altaï au sud jusqu'à la limite de la taïga au nord. MIQUET (1999) ne le mentionnait pas à l'ouest des Alpes alors que, plus récemment, des stationnements et des reproductions ont été rapportés, notamment dans le Massif du Mézenc où des oiseaux sont observés annuellement tout au long de la saison. Cet oiseau habite les forêts de résineux et notamment les pessières et les cembraies. Cela explique pourquoi il est présent jusqu'en plaine dans le nord et l'est de son aire de répartition tandis que, dans le sud et l'ouest, il n'est régulièrement noté qu'en montagne. Généralement, en France, il n'est observé qu'entre 900 et 2400 mètres d'altitude. Les territoires identifiés les plus bas sont localisés sur les massifs des Préalpes, les Vosges et le Massif Central (Pilat et Morvan) tandis qu'il atteint régulièrement les 2000 mètres dans les massifs des Alpes internes. Il est connu nicheur du Mercantour aux Vosges en passant par le Haut-Diois, le Vercors et le Jura. Des petits noyaux de population isolés sont, depuis peu, identifiés sur le Mézenc, le Pilat et le Morvan et des observations au statut de reproduction encore incertain nous proviennent des Ardennes (Argonne et vallée de la Meuse près de la frontière belge).

Les observations du Pilat remontent à quelques années et se concentrent majoritairement sur le versant nord du massif. La plupart des observations récentes proviennent d'un terrain récemment acquis par la LPO Loire sur les hauteurs de la Valla-en-Gier, un peu en contrebas de la

Croix de Chaubouret (le Bessat). La reproduction n'y a pas encore été prouvée, cependant, les observations sont réalisées en toutes saisons et la discrétion de l'espèce ne facilite pas la découverte des nids.

L'espèce se nourrit essentiellement de graines de conifères (pin arolle, épicéa), mais également de noisettes que les oiseaux stockent en grande quantité dans de multiples caches qu'ils exploitent pour leur alimentation hivernale. Les conditions météorologiques, influant sur la fructification des essences de résineux dont il est grandement dépendant, entraînent, certaines années, des invasions massives d'oiseaux plus nordiques. Il est alors possible de l'observer en des lieux où il ne se reproduit pas habituellement. Ces mouvements sont perceptibles à la fois en fin d'été (dispersion des jeunes) jusqu'en fin d'hiver.

Mais les observations réalisées dans le Rhône sont très rares ; une donnée à Montagny, au lieu-dit la Lande de la Vaure, date du 2 octobre 2012, avec 2 individus en vol (Paul ADLAM). L'observation ayant conduit à la rédaction de la présente note constitue donc la deuxième mention départementale de l'espèce pour la période récente.

Dans notre département, le Haut-Beaujolais semble le secteur le plus propice à l'espèce, mais son observation reste, à présent, trop exceptionnelle.

Jo et Emmanuel VERICEL

Bibliographie

- **Base de données de la LPO Rhône.** www.faune-rhone.org
- **CROCQ C. (2009).** Cassenoix moucheté *Nucifraga caryocatactes*. in FLITTI A., KABOUCHE B., KAYSER Y., OLIOSO G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de Provence Alpes Côte d'Azur*. LPO PACA. Delachaux et Niestlé, Paris : pp 430-431.
- **GEROUDET P. (1998).** *Les Passereaux d'Europe*. Tome 2. Delachaux et Niestlé, Paris : pp302-308.
- **MIQUET A. (1999).** Cassenoix moucheté *Nucifraga caryocatactes*. in *Atlas des Oiseaux de Rhône-Alpes*. CORA Faune Sauvage : p248.
- **MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÖM D. (2010).** *Le guide Ornitho*. Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- **RENAUDIER A. (1998).** Les oiseaux du Rhône. *L'Effraie* n°13. CORA-Rhône, Lyon.
- **TOMATI C. (2010).** Cassenoix moucheté *Nucifraga caryocatactes*, in LPO Auvergne 2010. *Atlas des Oiseaux nicheurs d'Auvergne*. LPO Auvergne. Delachaux et Niestlé. Paris : pp 446-449.

NDLR : Le Cassenoix moucheté est d'apparition extrêmement rare dans notre département. L'espèce avait été retenue par Alexandre RENAUDIER dans sa liste des Oiseaux du Rhône de 1998 ; il y a donc une donnée ancienne dont nous n'avons pas retrouvé la mention dans les chroniques que nous avons pu consulter, mais qui ne saurait être remise en cause (RENAUDIER 1998). Ces deux mentions récentes de 2012 et 2013 laissent-elles augurer de visites plus fréquentes ? C'est possible, mais difficile à dire en l'état de nos connaissances. Elles peuvent s'expliquer aussi par une pression d'observation accrue depuis quelques années.

L'observation relatée ici a été faite à une altitude de 720 mètres. La commune d'Aveize se situe dans le piémont méridional des Monts du Lyonnais, à l'est du plateau de l'Argentière. Mais il est difficile d'en tirer une conclusion sur l'origine de cet oiseau, les hypothèses les plus probables étant le Pilat ou des régions plus orientales du Massif Central.

La brièveté de l'observation n'a pas permis de distinguer la sous-espèce à laquelle cet individu appartenait. Les oiseaux d'Europe occidentale sont de la sous-espèce nominale *caryocatactes*. La race sibérienne *macrorhynchos*, susceptible de se montrer lors des invasions occasionnelles provoquées par de faibles fructifications des Pins arolles dans l'est de la Russie, s'en distingue surtout par un bec plus étroit et un peu plus long et une bande blanche plus large à l'extrémité des rectrices (MULLARNEY *et al.* 2010). La date de la donnée, assez précoce et largement antérieure à l'automne, laisse cependant une faible probabilité à cette origine lointaine.